



ÉDITO



Vendredi 21 mai, réunion de chantier de la Ligne Verte avec la présence de : M^{me} la Préfète de la Lozère, des élus de la région Occitanie, du CD 48 et des maires locaux.

Le budget est voté ! Dans un contexte économique difficile et un environnement sanitaire incertain, la maîtrise des dépenses s'est imposée. Le Conseil a choisi d'orienter prioritairement les crédits sur les travaux de notre voirie, répondant ainsi aux attentes de la population.

Concernant les compétences transférées à l'Agglo, les élus ont entériné le rejet de celle de notre carte communale. Nous voulons conserver sa gestion. Nous souhaitons aussi un retour de la compétence scolaire aux communes.

50 ans après l'arrêt du CFD, les travaux de reconversion de cette ligne en piste Verte ont débuté. Nul doute que cette réalisation aura un impact économique considérable en vallée longue, ouverte sur le secteur touristique du Grand Alès sur lequel elle va pouvoir s'amarrer.

Face à l'évolution de la pandémie, nous tenons à saluer l'efficacité de notre binôme administratif qui a planifié la vaccination de beaucoup de nos seniors. Nous nous félicitons également du succès du centre de la Prairie mis en place par Alès Agglo et son personnel sans oublier celui de la Maison de Santé Simone Veil à la Grand'Combe. Un grand merci pour le professionnalisme du corps médical.

L'allègement sanitaire devrait nous permettre de partager enfin des moments de détente durant l'été mais aussi de nous retrouver lors d'une réunion publique le 13 juillet prochain pour vous rendre compte d'une année d'action municipale.

La Municipalité

LE CONSEIL MUNICIPAL A FAIT SES COMPTES

Réuni le 14 avril dernier sous la présidence du maire, le Conseil municipal a approuvé le budget 2021 présenté par le 1^{er} adjoint André Dumas.

Il s'équilibre pour le fonctionnement à hauteur de **691 808 €** et de **253 252 €** pour les investissements. Soit un budget principal de **945 060 €**, tout près du million d'euros.

• Le taux des taxes foncières reste inchangé !

La réforme fiscale se poursuit avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour les communes, cette perte de recette est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce transfert du taux départemental aux communes est neutre pour les contribuables.

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales soit : TFb **18,87%** pour la part communale / TFnb **61,16%**.

• Des travaux d'investissement significatifs concernant :

- **La réfection de la voirie** : route de Valoussière (170m), route de Chaurage (400m) mais aussi des enrochements pour consolider la montée vers le village et aux Ponchets. Le gros chantier sera pour la route de Jaumitre ; réfection voirie (800m) dont un élargissement de chaussée sur une centaine de mètres linéaires.

Estimation globale des travaux : 110 000 € / Financement Agglo, DETR et Département.

- **La transition écologique** : rénovation énergétique d'un appartement locatif au village et poursuite de la modernisation de notre éclairage public pour une vingtaine de points lumineux à LED.

Estimation des travaux : 42 500 € / Financement 50% (dans le cadre du plan de relance)

Une entrée de village bien triste...



Suite au squat de l'hôtel des Cévennes, le maire a dû prendre un arrêté de péril pour l'hôtel Bellevue, situé de l'autre côté du pont qui sépare les deux établissements vacants. En concertation avec les services des domaines, gestionnaire du bien, l'entreprise Jouvart a procédé en quelques heures à l'obstruction des entrées.

Mais comment accepter une telle pollution visuelle à l'entrée de notre commune avec d'un côté un bâtiment désormais muré et une habitation délabrée de l'autre. La municipalité, qui n'est pas propriétaire, reste mobilisée afin de solutionner avec l'Administration cette situation inadmissible.

... alors que la Ligne Verte se concrétise !

Ce projet touristique de grande envergure est mené par le Syndicat Mixte de la ligne verte des Cévennes II reprend le tracé historique de l'ancien Chemin de Fer Départemental (CFD) reliant Ste Cécile à Florac (45km). La première phase des travaux doit permettre prochainement de livrer deux tronçons terminus : Florac - St Julien d'Arpaon (8 km) et Sainte Cécile - le Collet de Dèze (6km). Ce chemin de promenade, peu pentu en zone montagne, idéal en famille, permettra en toute sécurité de conjuguer randonnée pédestre et cycliste (VTT).



ÉCHOS DES CŒURS DE VILLAGE



Merci aux parents pour la recherche du plus étonnant costume !

L'école - Dominique BONNET

• Privés d'activités festives depuis un an, les enfants de notre école sont ravis d'avoir participé à un bel après-midi de Carnaval avec l'aide de la maîtresse et de Valérie notre ATSEM.

Cette année scolaire, marquée par les différents épisodes de la crise sanitaire, nous laisse peu de répit. En effet, des problèmes relationnels de plus en plus prégnants

entre plusieurs familles et la directrice de l'école rendent difficile la gestion de ce dernier trimestre. Nous sommes toutefois confiants dans les atouts de notre classe unique qui reste un élément attractif de proximité pour les familles de notre petite commune.

Au lotissement

André DUMAS

Dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), comme elle s'y est engagée, la municipalité assure la mise en sécurité autour du lotissement des Lumières. Ce débroussaillage a été effectué par l'association «Les jardins du Galeizon».



Chargée d'effectuer les travaux de terrassement de la ligne Verte, l'entreprise GALTA, en accord avec la mairie, a déposé 6000 m³ de terre. Trois plateaux ont été compactés à hauteur de l'aire de jeux pour enfants. Ce nouvel espace ne pourrait-il pas accueillir un terrain de loisir ou sportif en direction de notre jeunesse ?



Travaux de proximité

Dorian DESIERES



Elus et personnel technique très impliqués!

• Au Villaret, reconstruction d'un mur dans l'esprit cévenol, par l'entreprise Bouard.

• Nos cantonniers ont posé plusieurs tronçons de bande roulement afin de rendre plus carrossable la montée vers les Herculès. Ces travaux ont nécessité la location d'une mini pelle et d'un compacteur.



Une belle réalisation !

La saison touristique approche - Laurent AIGLON

Retenez votre **vendredi 13 août** sur la place de la Haute Levade avec le très populaire Grand Prix de la Chanson. Nous sommes toujours en attente de la date du cinéma en plein air, programmé au village.

• La base nautique possède son embarcadère ! Après les travaux d'aménagement autour du chalet, l'Agglo continue à valoriser le site avec la réalisation d'un nouvel embarcadère. Ce dernier, plus fonctionnel, permet un accès sécurisé aux pédalos.

• Le TAC circulera en période estivale du dimanche 11 juillet au mardi 31 août, aux horaires suivants : les dimanches, lundis, mardis, mercredis, et jeudis 15h30 et 16h / les vendredis 10h et 11h.



Nous souhaitons un prompt rétablissement à Guy Benoit,
notre correspondant MIDI LIBRE.

MAIS ENCORE...

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Elles ont lieu les 20 et 27 juin prochains. Les prescriptions sanitaires, toujours en vigueur, nous obligent à délocaliser le bureau de vote n°1, habituellement à la mairie, vers la salle des Camboux. Cette dernière est en effet mieux dimensionnée pour le déroulement des 2 élections, dans le respect des gestes barrières. Merci aux électeurs concernés par ce bureau d'en prendre note !

VIE COMMUNALE

Émilie MAURIN

• La commune a son nouveau site internet: www.saintececiledandorge.fr Vous y trouverez toutes les informations utiles à vos démarches administratives, et scolaires mais également l'actualité de la commune et les diverses activités qu'elle propose.

• Une Mutuelle Santé communale: les habitants de la commune peuvent souscrire à une mutuelle communale auprès du prestataire YP Courtage d'Ales. L'agence propose une gamme de produits aux tarifs négociés correspondant aux besoins de chacun : mutuelle, mutuelle EHPAD, assistance aux aidants/aidés. Pour tous renseignements tel 04 30 38 38 38. Possibilité de RDV en mairie ou au cabinet YP Courtage. Plus d'informations disponibles sur le site internet de notre commune.

FRELONS ASIATIQUES

Joris MICHEL

Face à la population des frelons asiatiques nuisibles à l'apiculture et à bien d'autres insectes pollinisateurs, la mairie va financer des pièges à frelons. Les propriétaires intéressés seront choisis selon leur répartition géographique. Le but est de limiter le développement de ce type de frelon sur tout le territoire de la commune. D'autres municipalités, notamment en Lozère, démarrent cette initiative.

NUMÉROS UTILES

- Appel d'urgence européen : 112
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Violences conjugales : 3919
- Enfance maltraitée : 119

- E.D.F. : 09 73 04 76 71
- Urgence dépannage : 09 72 67 50 30
- Service des eaux (REAAAL) : 04 66 54 80 39
- Trésor Public : 04 66 34 08 50
- Maison de santé Simone Veil : 04 48 21 57 08
- FILIERIS : 04 66 34 07 13
- Encombrants : 0 800 540 540 (appel gratuit)